

## Eléments d'organisation et de gestion hospitalière

### Titulaires

Hugues MALONNE (Coordonnateur) et Magali PIRSON

### Mnémonique du cours

PHAR-J600

### Crédits ECTS

5 crédits

### Langue(s) d'enseignement

Français

### Période du cours

1e et 2e quadrimestre

## Contenu du cours

1. La qualité pourquoi ? C'est quoi ? Comment ? 2. Les référentiels qualité 3. La norme ISO 9001 : 2015- Analyse et gestion des risques - Gestion documentaire\* Manuel Qualité\* Type de documents\* Rédaction, codifications, archivage des documents\* Outils de gestion documentaire- Communication- Evaluation des performances - Amélioration continue 4. L'accréditation des hôpitaux 5. Les outils qualité 6. SPF - Cellule qualité et sécurité

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Etre capable de gérer en pratique l'implémentation d'une démarche qualité dans un processus d'une activité propre à la pharmacie hospitalière :- analyse de processus- gestion des risques- indicateurs qualité- amélioration continue

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours magistral

### Contribution au profil d'enseignement

Expertise pharmaceutique A la fin de la formation, le pharmacien hospitalier maîtrisera et aura intégré les connaissances pertinentes dans le domaine de la pharmacie hospitalière (médicaments, dispositifs médicaux), y compris la législation et la déontologie. Savoir-faire pharmaceutique A la fin de la formation le pharmacien hospitalier sera capable de démontrer son savoir-faire dans les domaines suivants : prescriptions magistrales, hospitalières, travail en milieu stérile, soins pharmaceutiques, gestion du circuit du médicament. Communication A la fin de la formation, le pharmacien hospitalier sera capable d'organiser son travail dans une équipe (gestion du temps et des tâches). sera capable de s'intégrer dans une équipe de travail et de collaborer de façon interdisciplinaire Gestion et organisation du travail A

la fin de la formation, le pharmacien hospitalier sera capable d'organiser son travail au sein d'une équipe (gestion du temps et des tâches) fera preuve d'esprit d'initiative et d'assiduité Sens des responsabilités A la fin de sa formation, le pharmacien hospitalier assumera les responsabilités dans le respect de l'éthique, de la législation, de la déontologie et des bonnes pratiques, notamment dans les domaines suivants: prévention des risques liés aux médicaments, pharmacovigilance, prise de décisions et résolution de problèmes Gestion de la qualité A la fin de sa formation le pharmacien hospitalier respectera les procédures, la traçabilité utilisera de manière adéquate l'outil informatique sera capable de chercher des informations et de les valider évaluera, s'autoévaluera et actualisera ses savoirs et améliorera sa pratique en continu.

## Références, bibliographie et lectures recommandées

Sites internet fournissant des informations plus détaillées référenciés dans le PowerPoint du cours

## Autres renseignements

### Contact(s)

viviane.lievin@erasme.ulb.ac.be

## Méthode(s) d'évaluation

Autre

### Méthode(s) d'évaluation (complément)

Rédaction d'un travail sur base du canevas présenté dans le cours et sur un exemple pratique pertinent d'implémentation d'une démarche qualité dans un des processus d'une activité propre à la pharmacie hospitalière.

## Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Critères de cotation :- pertinence, caractère original et intérêt du sujet- explication du cheminement de la démarche qualité et de l'objectif jusqu'aux résultats- gestion des risques (points critiques du processus)- pertinence et utilisation correcte des outils qualité choisis- résultats obtenus (choix des indicateurs et contribution personnelle)- discussion, esprit critique- adéquation de la conclusion Le total des cotes (/80) obtenues pour ces critères doit avoir une moyenne ou plus de 50 %

### Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

## Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Pharmacie

MS-PHAP | Master de spécialisation en pharmacie hospitalière | bloc 1

